

## *Calendrier budgétaire*

### *Pour les missions*

	<i>Phase</i>	<i>Structures responsables</i>	<i>échéances</i>
1	La préparation du cadre macroéconomique à moyen terme	Ministère du développement	<b>1 Mars</b>
2	La préparation du projet du CBMT global	Ministère des finances	<b>15 Mars</b>
3	La transmission des dispositions fiscales proposées au ministère des finances	Différentes structures et organismes nationaux et société civile	<b>31 Mars</b>
4	Promulgation de la circulaire de préparation du budget	-Présidence du gouvernement -Ministère des finances	<b>31 Mars</b>
5	La présentation des projets des CDMT sectoriels et des RAP	Différentes ministères	<b>20 Avril</b>
6	Evaluation de l'exécution de l'année antérieure, l'actualisation du budget de l'année en cours et la discussion des projets des CDMT sectoriels avec les différents ministères	Ministère des finances	<b>15 Mai</b>
7	Un Conseil ministériel pour l'approbation des CBMT	-Présidence du gouvernement -Ministère des finances	<b>25 Mai</b>
8	Lettre de plafond des crédits pour chaque ministère	Ministère des finances	<b>31Mai</b>

9	La Transmission des projets des budgets qui comprennent CDMT et PAP y compris les rapports sur les fonds spéciaux au ministère des Finances	-Les différentes missions	<b>15 Juin</b>
10	Finalisation des discussions budgétaires entre ministères des finances et les ministères	Ministère des finances	<b>20 Juillet</b>
11	Arbitrage	-Présidence du gouvernement	<b>31 Juillet</b>
12	Exposition des hypothèses et grandes orientations du projet de budget de l'Etat à l'ARP	- Présidence du gouvernement -Ministère des finances	<b>31 Juillet</b>
13	Elaboration des documents annexés à la LF au ministère des finances : -rapport générale sur le projet de LF y compris les dispositions fiscales et non fiscales - le cadre des dépenses global et sa répartition sectorielle Le tableau des équilibres globaux du budget de l'Etat ; - Le tableau des opérations de financement du budget - Des notes explicatives détaillant les dépenses de chaque mission selon leur nature et la destination des dépenses - Rapport sur la dette publique	-Ministère des finances	<b>31 Aout</b>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Un rapport comprenant un tableau des différents transferts de l'Etat au profit des entreprises publiques et des établissements publics à caractère non administratif ainsi que les garanties de l'Etat accordées à ces structures ;</li> <li>- Un rapport sur les dépenses fiscales et les avantages financiers octroyés</li> <li>- Un rapport sur l'activité des fonds spéciaux au titre de l'année concernée par la préparation de la loi de finances</li> </ul>		
14	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmission des rapports en annexe du projet de la LF</li> <li>-Les projets annuels de performance</li> </ul>	-Tous les ministères	
	Rapport sur les entreprises publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présidence du gouvernement</li> <li>-Ministère des finances</li> </ul>	
	- Un rapport sur la répartition régionale de l'investissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère du développement</li> <li>-Présidence du gouvernement</li> <li>- Ministère des finances</li> </ul>	
	-Un rapport sur les projets d'investissements réalisés dans le cadre de contrats de partenariat avec le privé ou dans le cadre de concessions ou par le biais d'autres mécanismes de financement en dehors du budget de l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présidence du gouvernement</li> <li>-Ministère des finances</li> </ul>	
15	Conseil ministériel pour validation du projet de la LF	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ministère des finances</li> <li>-Présidence du gouvernement</li> </ul>	<b>30 septembre</b>
16	La transmission du projet de la LF à l'ARP	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Présidence du gouvernement</li> </ul>	<b>15 octobre</b>

**Pour les missions spéciales**

	<i>Phase</i>	<i>Structures responsables</i>	<i>échéances</i>
1	Transmission des projets du budget	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'Assemblée des Représentants du Peuple,</li><li>- Le Conseil Supérieur de la Magistrature,</li><li>- La Cour Constitutionnelle,</li><li>- Les structures juridictionnelles judiciaires, administratives et financières dont les lois organiques prévoient l'autonomie administrative et financière</li><li>- Les instances constitutionnelles indépendantes,</li></ul>	<b>30 Avril</b>
2	Discussion budgétaire de l'ARP	Commission des finances à l'ARP -Ministère des Finances	<b>30 Juin</b>

3	<p>Discussion budgétaire des</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Conseil Supérieur de la Magistrature,</li> <li>- La Cour Constitutionnelle,</li> <li>- Les structures juridictionnelles judiciaires, administratives et financières dont les lois organiques prévoient l'autonomie administrative et financière</li> <li>- Les instances constitutionnelles indépendantes,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commissions spéciaux à l'ARP</li> <li>-Ministère des finances</li> </ul>	<b>30 Juin</b>
4	<p>Arbitrage budgétaire pour</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Conseil Supérieur de la Magistrature,</li> <li>- La Cour Constitutionnelle,</li> <li>- Les structures juridictionnelles judiciaires, administratives et financières dont les lois organiques prévoient l'autonomie administrative et financière</li> <li>- Les instances constitutionnelles indépendantes,</li> </ul>		<b>31 Juillet</b>